

Paris, le 24 novembre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Plan d'investissement dans les compétences : le bilan positif des Régions

Le 3e rapport d'évaluation du Plan d'investissement dans les compétences, publié ce jour, témoigne de la mobilisation conjointe de l'Etat et des Régions dans la mise en œuvre des Pactes, qui se sont traduits par une hausse nette des dépenses de formation et par une accélération de la transformation de l'offre de formation dans les Régions signataires.

Le Ministre du Travail a récemment annoncé la suppression du Haut-Commissariat aux compétences. Les Régions souhaitent saluer l'engagement de Carine Seiler et sa mobilisation pour conduire, à leurs côtés, ce processus de contractualisation. Les résultats obtenus témoignent de la réussite de cette expérimentation, d'une forte augmentation de la prise en charge des publics demandeurs d'emploi, et notamment de ceux d'entre eux qui en sont les plus éloignés.

Par leur mobilisation et leurs actions concrètes, au quotidien et au plus près des territoires, les Régions ont contribué puissamment à la baisse du chômage, à réduire les tensions de recrutement des entreprises et à l'augmentation de la qualification des demandeurs d'emploi. Aussi les Régions tiennent aujourd'hui à partager le bilan de leurs actions pour la formation, l'orientation et l'emploi à la veille des discussions autour du projet "France Travail". Ces résultats ont été obtenus par l'action conjointe des Régions et d'opérateurs tous mobilisés pour l'emploi, animés par nos soins aux différentes échelles de territoire.

Les chiffres sur les formations financées par les Régions sont éloquentes (source: Observatoire des politiques régionales, novembre 2022) :

- 1. Avec près de 500 000 entrées en formation sur l'année 2021, les Régions n'ont jamais enregistré autant de demandeurs d'emploi en formation : c'est + 30% depuis 2017.**

Contacts presse :

Régions de France

Violaine Hacke

Tél : [06 28 47 53 55](tel:0628475355)

vhacke@regions-france.org

Ces entrées en formation se sont réalisées par ailleurs sur des parcours plus longs, visant des certifications adaptées au marché du travail : **la durée moyenne des formations financées par les Régions -768 heures, 363 heures pour les formations financées par Pôle Emploi- a progressé de 27,4% entre 2019 et 2021 (source tableau de bord de Pôle Emploi).**

2.62% en moyenne de personnes peu qualifiées (niveau bac et inférieur) en formation.

3.18% de bénéficiaires du RSA (jusqu'à 35% dans certaines) et **plus de 8% de travailleurs handicapés** en moyenne : les Régions ont su adapter les formations aux besoins de ces publics très éloignés de l'emploi, leur permettant de reprendre confiance en eux et de prendre conscience de leur valeur, de leurs talents.

4.80% de réussite aux sessions de formations certifiantes.

Les formations des Régions répondent aux besoins des publics les plus éloignés de l'emploi : ainsi, elles exercent toutes leur compétence sur la formation aux savoirs de base (lutte contre l'illettrisme/illectronisme, Français langue étrangère etc...) : **plus de 92.000 personnes ont été accompagnées dans ces formations en 2021 pour un budget total de 200 M€**, qui a globalement été doublé par les Régions depuis 2016.

Les Régions sont aussi très engagées sur **des dispositifs d'accompagnement de ces publics les plus éloignés de l'emploi**, dans des logiques de parcours sans coutures. On peut citer ainsi parmi les 150 initiatives des Régions issus de leur [panorama des bonnes pratiques](#) :

- Dispositif Amont de la Qualification parcours sur mesure jusqu'à 750h en Bourgogne-Franche-Comté
- Dispositifs préparatoires territorialisés (Savoirs Essentiels, #Avenir, #Action) en Normandie.
- Habilitation de Service Public Socle de compétences en Nouvelle-Aquitaine avec ses 3 parcours illettrisme-illectronisme, Français Langue Etrangère (FLE), "Palette des Savoirs"...

Contacts presse :

Régions de France

Violaine Hacke

Tél : [06 28 47 53 55](tel:0628475355)

vhacke@regions-france.org



Les Régions **répondent aux besoins de compétences des entreprises**, par des formations cousues main, **particulièrement sur les métiers en tension**, en lien avec leurs stratégies de développement économique :

- Programme sur mesure DEFI en Centre-Val de Loire (déjà 2000 stagiaires pour 200 entreprises)
- Pacte Région pour l'emploi en Auvergne-Rhône-Alpes (retour à l'emploi pour 30.000 personnes)
- Aide individuelle régionale vers l'emploi (AIRE) en Île-de-France
- Programme Occitanie Intelligence Artificielle...

Ces formations, bien qu'accueillant des publics en plus grandes difficultés sur ces dernières années, **ont généralement augmenté leurs taux de sortie positives vers l'emploi durable**. Pour ce faire, les parcours ont été qualitativement améliorés, ils peuvent être plus longs, avec des accompagnements renforcés par les équipes pédagogiques.

Avec les soutiens des PACTE, les Régions ont également œuvré à **la modernisation sans précédent des organismes de formation**. Elles soutiennent les organismes dans leur professionnalisation, leur digitalisation, leurs innovations avec la formation en situation de travail, les parcours sans couture, la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ...

Fortes de ces réussites nombreuses, et attentives aux besoins de recrutement exprimés par les entreprises, les Régions souhaitent renforcer leur rôle au profit des publics, des employeurs et des territoires. Elles publieront, dans les prochaines semaines, leurs propositions dans la concertation France Travail.

Contacts presse :

Régions de France

Violaine Hacke

Tél : [06 28 47 53 55](tel:0628475355)

vhacke@regions-france.org